

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21426 - 79ÈME ANNÉE

## Déclaration du Parti communiste réunionnais à l'occasion du 40e anniversaire de la commémoration officielle du 20 décembre

# Saluons la 40e journée, « fériée et chômée »

Ce 20 décembre 2023 sera le 40e anniversaire de la première commémoration officielle par l'État de l'abolition de l'esclavage à La Réunion. C'est un jour férié et chômé, rappelle le PCR qui appelle « les employeurs à respecter la loi » : « Ne blessez pas le sentiment profond d'injustice et de souffrance qui vit dans le peuple réunionnais ».

Le PCR rappelle également les luttes qui amenèrent Paris à être obligé de reconnaître officiellement le 20 décembre, date anniversaire de l'abolition définitive de l'esclavage à La Réunion.

Le 20 décembre 2023, cela fait 40 ans que nous célébrons officiellement l'Abolition de l'Esclavage. Le Parti communiste Réunionnais appelle les employeurs à respecter la loi. Ne blessez pas le sentiment profond d'injustice et de souffrance qui vit dans le peuple réunionnais.

### Une lutte difficile pour la dignité humaine

Des Femmes et des Hommes ont été arrachés à leur pays natal et à leur famille, pour l'argent. Ces personnes ont été déshumanisées, pour en faire des êtres inférieurs. Une maigre pitance leur était accordée. Un seul mot peut qualifier ce rapport social : le racisme du Blanc, le possédant, contre le Noir, le néant. C'est un régime politique qui a sévi durant la moitié de l'Histoire réunionnaise. La lutte pour la Liberté a été très dure. Les sanctions étaient impitoyables, cruelles et barbares. De-là est

né le concept du Marronnage, une forme de civilité. Louis-Timagène Houat le décrit dans son livre « les Marrons », publié avant l'Abolition et dont les pages s'étalent en une fresque monumentale le long du Boulevard Sud.

Au moment de l'abolition, les propriétaires des 62 000 esclaves ont été indemnisés à hauteur 750 Francs l'unité. Ils se sont enrichis de 46 millions de cash. Par contre, les esclaves libérés n'ont eu ni toit, ni terre, ni argent. Pour la plupart, ils ont continué à servir les Maîtres et les Maîtresses. Ainsi, de génération en génération, les riches familles pouvaient transmettre leur fortune, les nouveaux affranchis transmettent un héritage de souffrance, de frustration et de soumission.

### Cet apartheid doit cesser !

Les démocrates et les progressistes Réunionnais sont conscients qu'une société aussi dénaturée et divisée est invivable. La division capitaliste du travail et de la production a accentué la richesse dans les mains d'une minorité, abandonnant la majorité sous le seuil de pauvreté. Le profit pour les uns. L'aide publique pour les autres. Entre les 2, un groupe survit sans illusion. Même diplômé, il doit mendier une place hypothétique.

### La position du PCR

L'Histoire de La Réunion a toujours divisé les partis

politiques et organisations sociales. Au lendemain de la 2e guerre mondiale, la municipalité dionysienne, dirigée par Raymond Vergès se saisit des cérémonies du 14 juillet 1945, pour évoquer le décret d'abolition de 1848. Un arbre de la Liberté a été planté ; il sera arraché dans la nuit par des adversaires. Le ton était donné.

En 1948, le centenaire de l'Abolition de l'Esclavage a été célébré avec ferveur dans toute l'île. A Saint-Denis, le Maire Jules Olivier prit un arrêté interdisant le défilé des Travailleurs prévu ce jour-là.

Les autorisations de manifester ont été refusées par des Préfets, notamment en 1964 et 1970 mais les Travailleurs ont bravé les interdits.

Plus tard, les villes de Saint-Denis et de Saint-André feront ce jour-là la fête du Mirabelle et la fête du letchis.

## Un mouvement irréversible

Mais le mouvement populaire est irréversible, sous la direction de Bruny Payet, de la CGTR, et Paul Vergès, du PCR. Bien avant l'apparition de la loi, les Syndicats du BTP et le Patronat ont signé un jour de congé le 20 décembre.

En 1981, un « Comité de célébration du 20 décembre » a été créé et présidé par Bruny Payet, secrétaire général de la CGTR. La pression est à son maximum quand la proposition de loi d'Emmanuel est soumise au Conseil Général, pour approbation, le 21 décembre 1981.

On commémore la Liberté, le jour de la 2e Abolition de l'Esclavage qui a été proclamé le 20 décembre 1848, au Barachois. Un jour férié et chômé a été dédié dans une volonté de Fraternité. Personne ne doit attenter à l'esprit et la lettre de la loi qui l'a instaurée.

## La lutte continue

Le 22 décembre 1998, les 3 Députés du PCR (Elie Hoarau, Claude Horau et Huguette Bello), font enregistrer à l'Assemblée Nationale, une proposition de loi pour faire reconnaître l'Esclavage crime contre l'Humanité. Le gouvernement a choisi Christiane Taubira pour rapporter. La date du 10 mai célèbre la « Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions ». Ainsi, depuis 2006, la commémoration officielle de l'abolition de l'esclavage a lieu sur l'ensemble de la République,

tout en respectant les dates spécifiques dans les anciennes colonies.

C'est dans ce mouvement historique que Paul Vergès dépose au Sénat, le 12 février 2016, une proposition de loi pour faire du 19 mars 1946 la deuxième date célébrée, fériée et chômée. Sa disparition, 9 mois plus tard, doit être une motivation supplémentaire pour un combat exceptionnel. La lutte continue.

## De la Liberté à l'Égalité entre nous

En effet, depuis 175 ans (2023-1848), les acquis sociaux et culturels sont immenses. Mais, les retards accumulés croisent les défis de l'avenir. Nous avons besoin d'un projet consensuel qui réconcilie les Réunionnais avec leur histoire, d'une part, et qui réconcilie les Réunionnais entre eux, d'autre part. Chacun doit disposer d'un toit décent, d'un emploi rémunéré, de l'eau propre, de transport gratuit, d'électricité autonome, etc. Si la propriété est vertueuse alors tout le monde doit pouvoir y accéder, sinon ce serait une aggravation de l'apartheid. Le dialogue et l'échange sont nécessaires. Le PCR milite pour une grande Conférence de l'Action Publique car celle-ci permet de légitimer les conclusions et d'en faire la base d'une proposition de loi responsable et historique.

## Le PCR, au Port, 18 décembre 2023

Post-Scriptum :

**Profitons de cette commémoration pour adresser un message de solidarité au peuple palestinien qui croule sous les bombes d'Israël, soutenu par les États-Unis. De l'esclavage à la Palestine, c'est la cruauté et la barbarie qui caractérisent les dominateurs.**

## Coopération culturelle entre musées d'Afrique du Sud et de La Réunion

# Isabelle Erudel : « faire découvrir La Réunion » à l'Afrique du Sud

A l'occasion de la célébration en Afrique du Sud du 1er décembre, date de l'abolition de l'esclavage dans ce pays, Isabelle Erudel conduisait une délégation du Département au Cap, en Afrique du Sud. Pour « Témoignages », elle revient sur cette mission. Actuellement, une délégation d'Afrique du Sud est à La Réunion dans le cadre de la célébration du 20 décembre. Elle a participé hier 17 décembre au Musée de Villèle à la présentation des festivités organisées par le Département.

« Le premier objectif était de faire de la coopération concrète entre Iziko Museum du Cap et le Musée de Villèle. Cela s'est élargi par l'histoire de l'Afrique du Sud avec la visite de Robben Island, où fut emprisonné notamment Nelson Mandela », explique Isabelle Erudel, « nous avons vu où Nelson Mandela a vécu ». Lors de la visite à Robben Island, l'élue PCR du Port rencontra un vieux militant qui fut emprisonné pendant 18 ans à Robben Island. La vie quotidienne, c'était un traitement raciste, la censure au niveau du courrier et de nombreuses restrictions. Le travail forcé était le seul moment où il lui était possible de parler avec Nelson Mandela.

« Quand je lui ai dit que j'étais membre du Parti communiste réunionnais, sa réponse fut un grand sourire. Il m'a dit : tu es communiste, continue ce que tu fais », indique Isabelle Erudel pour qui « ce fut un moment fort en émotion ».

Avant d'arriver à Robben Island, la délégation s'est arrêtée au Musée de Bō Kaap. Situé près d'un quartier peuplé de musulman, ce musée explique l'arrivée des musulmans en Afrique du Sud.

**« On se croirait à La Réunion »**

La conseillère départementale note des points communs entre la population de cette région d'Afrique du Sud et La Réunion. « C'est la mixité, on se croirait à La Réunion », indique-t-elle. « C'est le métissage ». « Nous étions d'ailleurs reconnus comme des habitants du pays », poursuit-elle.

Cette ouverture se retrouve d'ailleurs dans la cuisine : « nous avons mangé des samoussas ».

Par ailleurs, « la société sud-africaine est très accueillante, les gens que nous rencontrons nous demandaient toujours 'Comment ça va ?' ». Isabelle Erudel constate également l'absence de sentiment d'insécurité : « on pouvait sortir le soir sans avoir le sentiment d'être susceptible d'être agressé ».

La militante PCR précise que la population ne donne pas l'impression d'être stressée. « Les commerces sont ouverts tard le soir, jusqu'à 22 heures ». Le coût de la vie est également bien moins important qu'à La Réunion.

### Numériser les archives de l'esclavage

Parmi les différences, Isabelle Erudel a constaté que la célébration de l'abolition de l'esclavage n'est pas aussi fêtée qu'à La Réunion, « elle passe un peu inaperçue ». D'après elle, le manque de moyens participe à cette relative méconnaissance.

« Tout un travail est à faire pour numériser les archives de l'époque de l'esclavage en Afrique du Sud, ils ont besoin de nous ».

« Notre venue a permis de faire découvrir La Réunion », souligne Isabelle Erudel. Car à ce jour, si de nombreux Sud-Africains connaissent notre voisine Maurice, ce n'est pas encore le cas pour La Réunion.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Lo panié d'la ménajèr ? Ala ankor in manyèr pou kass noute tradission épi fé anou d'tor !

Mézami, si zot i domann amwin si mwin lé pour sansa si mwin lé konte lo panyé d'la ménazèr, mi di azot toutsuite mwin lé konte... Mi antan déza d'issi in pé apré souf dann mon zorèye, pou dir amwin mwin lé konte toute sak i pé fé bèss lo kou d'la vi — alor dann dé shoz l'ine é konm diré Prévèrt l'ote sé lo solèy.

Bienantandi mwin lé dakor avèk zot dsi in n'afèr, sé ké dann lo famé panyé d'la ménazère néna produi méyèr marché mèm si la pa méyèr kalité, é konm toute demoune mwin lé konte sak i rann la vi shèr, mi dovré ète pou lo famé panyé.

Mé kan i shoizi 153 produi pou mète dann lo panyé, sé konmsi néna in pé i shoizi pou mwin é pou mon famiye kossa i fo mi manz donk i respèke pa mon bann zabitide alimantèr pars dann bann zaliman néna manzé zéropéin é na poin zaliman kréol. Donk wala in manyèr shanj mon fasson manzé é sa sé kékshoz mi apréssyé pa pars sa lé konte mon kiltir kréol

Dézyèm zafèr bann manjé-la lé pa bon pou la santé... Mi koné pa par mwin-mèm mé mi lir dsi l'internet i di la pa

pars in pé i fé kui dann lizine mon manzé ké li lé méyèr pou mon santé, li lé mèm pli mové pars zot i fé kui, zot i mète konsèrvatèr dodan, é mwin la pa lo bon manzé momon pou mon ropa.

Pou lé zot shoz kissoi liyjène, kissoi bann produi l'antrotien ala ankor in fasson roganiz mon manyèr viv. Mèm lo bann fasson myé viv an dépanssan mwins lo panyé li respèke pa sa. Li obliz amwin, issi La Rényon, dann tropik viv konm bann demoune déor i viv é sa mwin lé pa pour ditou.

Donk mi di sosyalman, kiltirèlman idantitèrman, sanitèrman lo panyé la ménazère l'apré fé anou d'tor, é anpliss rononss noute kiltir épi noute sivilizassion. Normal la préfektir, lo bann sèrviss, toussa lé tayé pou rafl larzan é anpliss transform noute kiltir. In fasson fé nout l'assimilassion san ké ni rann anou konte.

A bon antandèr, salu !

*Justin*